

Jeudi 25 et Vendredi 26 octobre 2018
A la CCI du Doubs



Date limite d'inscription : 19/10/2018

12 ateliers d'actualité au choix
Jusqu'à 12h validées



ERAGE
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
T. 03 88 14 19 09 ▪ F. 03 88 35 62 27
franche-comte@erage.eu
www.erage.eu



Jeudi 25 octobre 2018

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

 Journée à prise en charge collective

Matin Formations De 9h30 à 12h30 (1 atelier au choix le matin)	<input type="checkbox"/> 1	Amphi MONNET	<input type="checkbox"/> Actualité des baux d'habitation : Mme Christelle COUTANT-LAPALUS , Maître de conférences, Université de Bourgogne + 1 avocat discutant <u>Spécialisation</u> : Droit immobilier <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	<input type="checkbox"/> 2	Amphi COURBET	<input type="checkbox"/> Panorama d'actualité en droit du travail Me Sébastien BENDER , Avocat au Barreau de Strasbourg, Orion avocats et conseils <u>Spécialisation</u> : Droit du travail - <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	<input type="checkbox"/> 3	Salon VAUBAN 	<input type="checkbox"/> Déontologie : Le secret professionnel M. Le Bâtonnier Emmanuel TOURAILLE , Avocat au Barreau de Dijon <u>Thème</u> : Déontologie <u>Niveau</u> : 1. Initiation
12h30 à 14h00 <input type="checkbox"/> Déjeuner - Buffet sur place par BAUD (en option 26€) sur inscription			
Après-midi Formations de 14h00 à 17h00 (1 atelier au choix l'après- midi)	<input type="checkbox"/> 4	Amphi COURBET	<input type="checkbox"/> Contrat de travail et rupture du contrat Me Sébastien BENDER , Avocat au Barreau de Strasbourg, Orion avocats et conseils <u>Spécialisation</u> : Droit du travail - <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	<input type="checkbox"/> 5	Salon VAUBAN 	<input type="checkbox"/> 3 heures pour comprendre le RGPD et ses risques Me Aurélie KLEIN , Avocat Associé Droit des Technologies de l'Information chez FIDAL <u>Spécialisation</u> : Vie professionnelle - <u>Niveau</u> : 1. Initiation
	<input type="checkbox"/> 6	Amphi MONNET	<input type="checkbox"/> Actualité en droit de la construction Me Cyrille CHARBONNEAU , Avocat au Barreau de Paris, Docteur en droit, Chargé d'enseignement aux Universités de Paris <u>Spécialisation</u> : Droit immobilier <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
<input type="checkbox"/> A partir de 19h30 soirée aux couleurs d'automne au Restaurant le 1802 (55€/ personne)			

Vendredi 26 octobre 2018

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

 Journée à prise en charge collective

Matin Formations De 9h00 à 12h00 (1 atelier au choix le matin)	7	<i>Amphi MONNET</i>	<input type="checkbox"/> Nouveau divorce : la liquidation par acte d'avocat Me Alain DEVERS , Maître de conférences, Avocat au Barreau de Lyon et membre du Comité français de droit international privé <u>Spécialisation</u> : Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	8	<i>Amphi COURBET</i>	<input type="checkbox"/> Entreprises en difficulté : bail commercial et procédure collective M. Philippe ROUSSEL - GALLE , Professeur à l'université Paris V, Conseiller scientifique du Dictionnaire Permanent Difficultés des entreprises + un avocat discutant <u>Spécialisation</u> : Droit commercial, des affaires et de la concurrence <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	9	<i>Salon VAUBAN</i>	<input type="checkbox"/> Droit pénal : les nullités en matière de procédure pénale Me Pierre DE COMBLES DE NAYVES , Avocat au Barreau de Paris <u>Spécialisations</u> : Droit pénal - <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
12h00 à 14h00 <input type="checkbox"/> Déjeuner, Restaurant Le Clémenceau (28€) sur inscription			
Après-midi Formations de 14h00 à 17h00 (1 atelier au choix l'après- midi)	10	<i>Salon VAUBAN</i>	<input type="checkbox"/> Divorce à l'international : le problème de l'externalité Me Alain DEVERS , Maître de conférences, Avocat au Barreau de Lyon et membre du Comité français de droit international privé <u>Spécialisation</u> : Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	11	<i>Amphi COURBET</i>	<input type="checkbox"/> Actualité en droit du surendettement des particuliers M. Eric SANDER , Secrétaire général de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan, Maître de conférences associé à la Faculté de Droit de Sciences politique et de Gestion de l'Université de Strasbourg + un avocat discutant <u>Spécialisation</u> : Droit commercial, des affaires et de la concurrence, Droit bancaire et boursier - <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation
	12	<i>Amphi MONNET</i>	<input type="checkbox"/> Gérer la stratégie pénale lors de la GAV et en audience au tribunal correctionnel Me Pierre DE COMBLES DE NAYVES , Avocat au Barreau de Paris <u>Spécialisation</u> : Droit pénal - <u>Niveaux</u> : 3. Expertise - 4. Actualisation

Programme

Jeudi 25 octobre 2018

① Les baux d'habitation : Actualité

Jeudi 25 octobre 2018 de 9h30 à 12h30 - Amphi MONNET

Intervenants : **Mme Christelle COUTANT – LAPALUS**, Maître de conférences, Université de Bourgogne + 1 avocat discutant

Spécialisation : Droit immobilier - Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Identifier les nouveautés jurisprudentielles, législatives et réglementaires de l'année 2018

Programme : derniers décrets d'application de la loi ALUR / Dernières modifications législatives et réglementaires (et en particulier la loi « logement » devant être adoptée au printemps 2018) /

Actualité jurisprudentielle en matière, notamment, de : – Conclusion du bail

(documents/garanties/sélection du candidat) – Colocation et cotitularité – Changement d'usage –

Logement décent – Loyer, charges, réparations locatives – Congés par le locataire et par le bailleur

– Droit de préemption du locataire – Action en résiliation/expulsion

② Déontologie : Le secret professionnel

Jeudi 25 octobre 2018 de 9h30 à 12h30 - Salon Vauban

Intervenants : **Monsieur le Bâtonnier Emmanuel TOURAILLE**, Avocat au Barreau de Dijon

Thème : Vie professionnelle

Niveaux : 1. Initiation

Objectifs pédagogiques et programme : Rappeler les règles fondamentales en matière de secret professionnel et de confidentialité : 1. Secret professionnel et confidentialité 2. Le secret professionnel de l'avocat : imprescriptible, absolu, imposable à tous. 3. La confidentialité des correspondances entre avocats / 4. Les conséquences du secret professionnel / 5. La perquisition, exception légale au secret professionnel / 6. La directive sur le blanchiment et ses conséquences

③ Panorama d'actualité en droit du travail :

Jeudi 25 octobre 2018 de 9h30 à 12h30 - Amphi COURBET

Intervenant : **Me Sébastien BENDER**, Avocat au Barreau de Strasbourg, Orion avocats et conseils

Spécialisation : Droit du travail - Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Permettre aux participants de maîtriser les évolutions légales et jurisprudentielles et leur application concrète en entreprises

Programme : La durée du travail / Réforme du droit de la négociation collective / Réforme des dispositions relatives au licenciement économique / Inaptitude et médecine du travail / Compte personnel d'activité / Mesures diverses / Contrat de travail / Dernières précisions en matière de clauses du contrat : mobilité, non-concurrence ... / Modification du contrat / Période d'essai / Requalification du contrat

④ Contrat de travail et rupture du contrat

Jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 - Amphi MONNET

Intervenant : **Me Sébastien BENDER**, Avocat au Barreau de Strasbourg, Orion avocats et conseils

Spécialisation : Droit du travail - Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Permettre aux participants de maîtriser les évolutions légales et jurisprudentielles et leur application concrète en entreprises

Programme : Rupture conventionnelle / Procédure de licenciement pour motif personnel / Licenciement pour motif personnel / Licenciement pour faute grave / Licenciement pour faute lourde / Licenciement en raison de l'état de santé du salarié / Prise d'acte / Licenciement pour motif économique

5 3 heures pour comprendre le RGPD et ses risques

Jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 - Salon VAUBAN

Intervenant : **Me Aurélie KLEIN**, Avocat Associé Droit des Technologies de l'Information chez FIDAL

Thème : Vie professionnelle - Niveaux : 1. Initiation & 2. Perfectionnement

Objectifs pédagogiques : Appréhender les nouveaux enjeux en matière de données personnelles instaurés par le RGPD / Maîtriser les éléments clés d'une mise en conformité concrète / Identifier les actions à mener

Programme : en cours d'élaboration.

6 Actualité en droit de la construction

Jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 - Amphi COURBET

Intervenant : **M. Cyrille CHARBONNEAU**, Avocat au Barreau de Paris, Docteur en droit, Chargé d'enseignement aux Universités de Paris

Spécialisation : Droit immobilier

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser les dernières actualités en droit de la construction / Identifier les incidences pratiques actuelles des réformes passées / Sécuriser ses pratiques à la lumière des dernières évolutions

Programme : Bilan des évolutions sur l'application des responsabilités des constructeurs / Réparation des dommages aux existants / Actualité en matière de réception / responsabilité de droit commun / Actualité en matière de responsabilité décennale / actualité en matière de prescription / Actualité en matière d'assurance

Vendredi 26 octobre 2018

7 Nouveau divorce : la liquidation par acte d'avocat

Vendredi 26 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 - Amphi MONNET

Intervenants : **Me Alain DEVERS**, Maître de conférences, Avocat au Barreau de Lyon et membre du Comité français de droit international privé

Spécialisation : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Maîtriser le droit positif / Etre à jour de la dernière jurisprudence / Savoir liquider les cas plus courants

Programme : Textes applicables / Présentation / Processus / Caducité, remise en cause et modification / Aspects internationaux

8 Droit pénal : les nullités en matière de procédure pénale

Vendredi 26 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 – Salon VAUBAN

Intervenant : **Me Pierre DE COMBLES DE NAYVES**, avocat au Barreau de Paris

Spécialisation : Droit pénal

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Identifier les différents stades de la procédure où les nullités et autres exceptions peuvent être soulevées / Maîtriser les nouveaux délais de prescriptions de l'action / Mettre en place une stratégie de défense adaptée

Programme : Les nullités de procédure / Focus : la position de la CEDH sur l'application de l'article 385 alinéa 1 du Code de procédure pénale / Focus sur les mesures techniques : écoutes téléphonique, sonorisation, captation d'image, etc. / Focus : quel contrôle juridictionnel après la réforme? / Les nouveaux délais de prescription de l'action publique.

9 Entreprise en difficulté : bail commercial et procédure collective

Vendredi 26 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 - Amphi COURBET

Intervenants : M. Philippe ROUSSEL - GALLE, Professeur à l'université Paris V, Conseiller scientifique du Dictionnaire Permanent Difficultés des entreprises + un avocat discutant

Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : inclure une dimension fiscale dans la démarche de conseil au client lors d'une procédure de divorce / Maîtriser les conséquences fiscales d'un divorce sur le patrimoine du couple et la déclaration de revenu des conjoints et des ex-époux / L'objectif de cette formation en deux parties est d'apporter aux avocats et aux juristes une réflexion approfondie sur tous les aspects du divorce, une technicité auprès d'une clientèle peu sensibilisée à l'importance de la fiscalité du divorce. Des cas pratiques seront étudiés durant la journée.

Programme : L'impôt sur le revenu / le logement familial et les pensions alimentaires / La prestation compensatoire / Les dommages-intérêts / Les autres impôts / Liquidation partage du régime matrimonial

10 Divorce à l'international : le problème de l'externalité

Vendredi 26 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 - Amphi COURBET

Intervenants : **Me Alain DEVERS**, Maître de conférences, Avocat au Barreau de Lyon et membre du Comité français de droit international privé

Spécialisation : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : gestion d'une procédure internationale (signification, délai de comparution...) / vérifier la compétence internationale du JAF français en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale / contrôler les conditions de régularité internationale des décisions étrangères / régler les incidents relatifs à la compétence internationale (litispendance, connexité...)

Programme : Cas pratiques, illustrations concrètes, exposé des solutions et de la théorie. Cet atelier permettra aux participants de maîtriser les règles de droit international privé, d'échanger et de développer de bonnes pratiques dans le traitement des dossiers internationaux et permettre également de revenir sur l'actualité jurisprudentielle (de l'année 2017 et de l'année 2018) de la Cour de cassation et de la Cour de justice de l'Union européenne.

11 Actualité en droit du surendettement des particuliers

Vendredi 26 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 – Amphi COURBET

Intervenant : **M. Eric SANDER**, Secrétaire général de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan, Maître de conférences associé à la Faculté de Droit de Sciences politique et de Gestion de l'Université de Strasbourg

Spécialisation : Droit commercial, des affaires et de la concurrence, Droit bancaire et boursier

Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Analyse et commenter les dernières dispositions législatives et réglementaires ainsi que la jurisprudence la plus récente en matière.

Programme : Actualités légales / Arrêts majeurs

12 Gérer la stratégie pénale lors de la GAV et en audience au tribunal correctionnel

Vendredi 26 octobre 2018 de 14h00 à 17h00 – Salon VAUBAN

Intervenant : **Me Pierre DE COMBLES DE NAYVES**, avocat au Barreau de Paris

Spécialisation : Droit immobilier Niveaux : 3. Expertise & 4. Actualisation

Objectifs pédagogiques : Identifier les différents stades de la procédure où les nullités et autres exceptions peuvent être soulevées / Maîtriser les nouveaux délais de prescriptions de l'action / Mettre en place une stratégie de défense adaptée

Programme : Les nullités de procédure / Focus : la position de la CEDH sur l'application de l'article 385 alinéa 1 du Code de procédure pénale / Focus sur les mesures techniques : écoutes

téléphonique, sonorisation, captation d'image, etc. / Focus : quel contrôle juridictionnel après la réforme? / Les nouveaux délais de prescription de l'action publique.

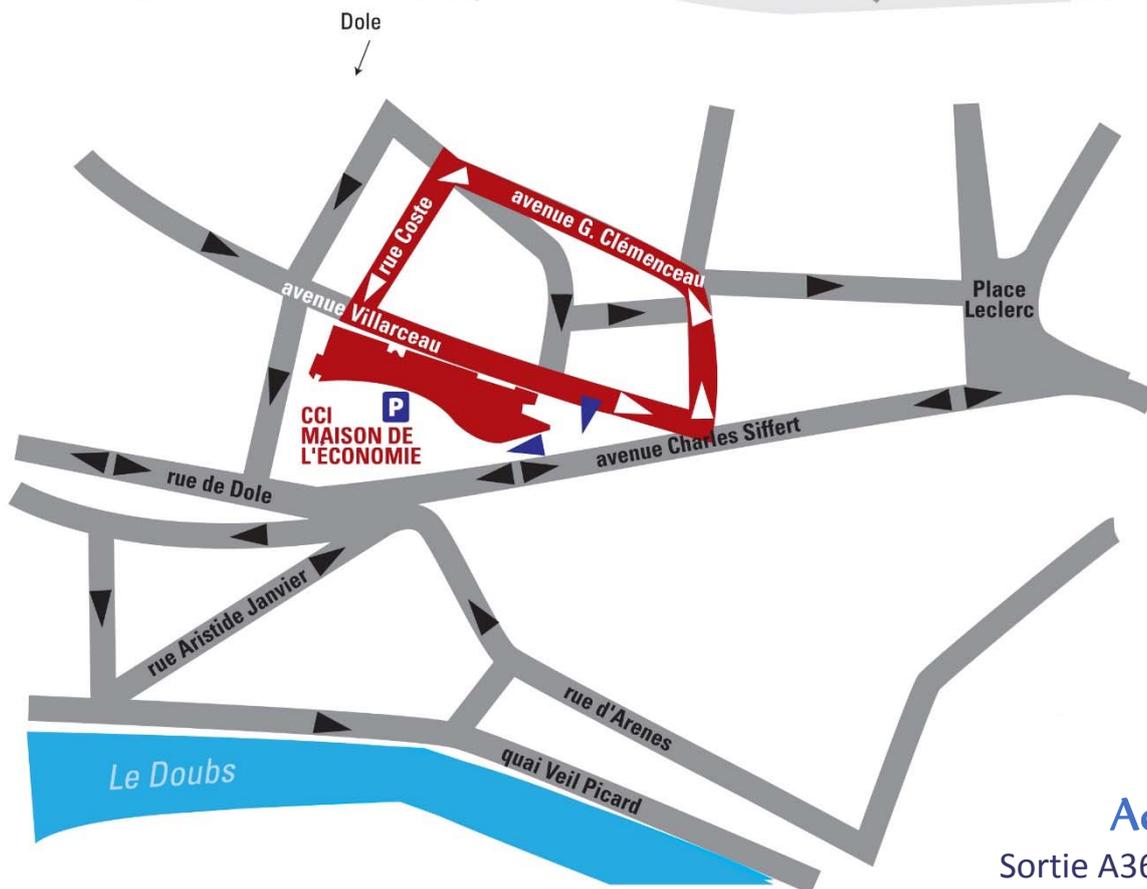
Lieu des formations

Plan d'accès

Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

46, avenue Villarceau

25042 Besançon cedex



Accès voiture

Sortie A36 N° 4, suivre la direction Gare SNCF puis signalétique CCI

Accès SNCF :

Gare Besançon – Viotte

Le lieu des formations (CCI) se trouve à 1,4 km de la gare

Gare TGV FRANCHE-COMTE à 16 km de Besançon à Auxon-Dessous, avec possibilité de navettes à certaines heures avec la gare de BESANCON – VIOTTE

Paris - Besançon : 2 h 40

Strasbourg - Besançon : 2 h 29

Belfort - Besançon : 46 min.

Dijon - Besançon : 56 min.

Aéroport Bâle Mulhouse :

A 165 km.

Taxis :

Taxis Radio Besançon :

03 81 88 80 80

Conditions générales d'inscription

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Aucun règlement en espèces ou par virement bancaire ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des frais d'inscription (accompagnés de l'attestation URSSAF si prise en charge collective). Les attestations de présence ne sont délivrées qu'au vu d'une présence effective : plusieurs listes de présence pourront circuler dans les salles durant la journée de formation.

En cas d'annulation par l'avocat, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 15 jours de la formation. Les frais concernant les options du jeudi soir et les déjeuners ne seront pas remboursés après le 25/07/18, pour des raisons logistiques.

L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 30 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement.

***Avocat libéral** : Aucune demande de remboursement individuel des droits d'inscription ne sera possible auprès du FIF PL, car ces journées bénéficient d'une prise en charge collective. Les conditions tarifaires préférentielles des formations à prise en charge collective  sont réservées aux Avocats libéraux du ressort de l'ERAGE, limitées à une seule prise en charge dans l'année dans tout le ressort de l'école.

Toutefois, le participant qui bénéficierait d'une prise charge collective  sera redevable de l'intégralité des droits d'inscription à l'ERAGE si son budget FIF PL individuel est épuisé avant la date de la formation, en cas d'absence et s'il refuse de communiquer sa date de naissance.

Une journée viendra en déduction du budget annuel alloué par le FIF PL au professionnel - montant : plafond journalier.

Hébergement et loisirs

Office de Tourisme et des Congrès de Besançon

(du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h)

2, place de la 1ère Armée Française - BP 297 - 25016 BESANCON CEDEX

Tél.03.81.80.92.55 / Fax.03.81.80.58.30 / info@besancon-tourisme.com

www.besancon-tourisme.com

Soirée aux couleurs d'automne

Jeudi 25 octobre à 19h30, 55 € par personne

Restaurant 1802

Place Granvelle - 25000 Besançon



L'ERAGE remercie ses partenaires :

ecostaff

créateur de valeur pour avocats

DALLOZ

AC

L'ARTISAN COSTUMIER

azko

BUSINESS DEVELOPPEMENT POUR AVOCATS

SECIB
GROUPE

AZKO | DICTA+ | ECOSTAFF | SECIB

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessous, **avant le 19 octobre 2018** accompagné de
 ❶ l'emploi du temps coché, voir pages 2 et 3, ❷ du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE et ❸ le cas échéant de votre attestation FAF URSSAF (1 chèque et 1 bulletin par avocat.)

**E.R.A.G.E. Délégation Franche-Comté
 CS 70008 – 67085 STRASBOURG CEDEX**

Tél. 03 88 14 19 09 • Fax 03 88 35 62 27 • franche-comte@erage.eu

Participant Université d'Automne à Besançon les 25 et 26 octobre 2018

NOM

Prénom

Adresse de facturation

Cabinet ou structure Barreau.....

N° Voie :

CP VILLE

Si tarif préférentiel ☒ date de naissance complète obligatoire :

Jour/Mois...../Année..... Tél.

Mobile : Courriel

Jeune Barreau, date de prestation de serment :

Profession : avocat libéral avocat salarié magistrat autre, précisez

MERCI DE COCHER CI-DESSOUS ET L'EMPLOI DU TEMPS PAGES 2 ET 3

☒ Prise en charge collective Offre réservée aux avocats libéraux* du ressort de l'ERAGE : limitée à 1 journée de formation par an dans tout le ressort de l'ERAGE, si remise de votre Attestation FAF de versement URSSAF 2017, ou dispense de versement de cette cotisation ou si vous avez prêté serment cette année, de votre « Notification administrative URSSAF 2018 ». **Sous réserve que votre budget annuel ne soit pas éclusé auprès du FIF PL + date de naissance complète obligatoire Jour/Mois/Année.**

1 jour : attestation + 50 €* • 2 jours : attestation + 260 €*
 Jeudi 25/10/2018 Vendredi 26/10/2018

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ainsi que les options en supplément ci-dessous

🔑 Formation en Déontologie

Gratuite Offre réservée aux avocats jeunes barreaux du ressort de l'ERAGE ayant prêté serment après novembre 2016, limitée aux formations en Déontologie et à 12h/an.

Si vous ne bénéficiez pas des conditions ci-dessus :

210 € / jour : avocat* et autre public • **150 € / jour** : jeune barreau*

Jeudi 25/10/2018 Vendredi 26/10/2018

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ainsi que les options en supplément ci-dessous.

En option :

• Jeudi 25/10/2018

26 € / personne Buffet - Baud à la CCI - nombre de pers. :

55 € / pers. dîner d'automne au 1802 - nombre de pers. :

• Vendredi 25/10/2018

28 € / personne déjeuner au Clémenceau - nombre de pers. :

***Avocat libéral** : Aucune prise en charge FIF PL possible : voir conditions générales.

J'accepte les conditions générales page 5.

Montant total à régler :

..... €

Date et signature du participant :

Cachet du cabinet :

Pièces à joindre :

- ❶ Emploi du temps coché
- ❷ Chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE
- ❸ ☒: Attestation FAF URSSAF + date de naissance complète.